

Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s et Surveillant(e)s Brigadiers VILLENAUXE LA GRANDE



Villenauxe, le 30 Octobre 2022

Manque de courage...

Le Vendredi 28 octobre, la personne détenue R. a copieusement insulté et menacé le médecin du C.D de Villenauxe la Grande qui venait à son chevet à la suite d'une ingestion massive de médicaments.

La consultation ayant été rendue impossible par l'attitude du détenu, il a été demandé aux surveillants d'effectuer un contrôle toutes les 15 minutes au niveau de la cellule.

Durant la nuit du vendredi au samedi, ce même détenu, étant galvanisé par tant d'intérêt porté à son égard, et au vu de la non sanction par rapport à son attitude, a décidé de franchir un pas de plus en saccageant sa cellule, la rendant inutilisable (vitre cassée, téléphone détruit, sanitaire en morceaux, télé détruite...)

Ce déchainement de violence a obligé les agents du service de nuit à intervenir en cellule pour assurer la sécurité.

Cette insupportable violence, ne pouvant être que le résultat d'un esprit dérangé, à suscité pour cet énergumène l'obligation d'une extraction vers l'hôpital, mettant à mal le service de nuit.

Pour couronner le tout, frustré d'attendre à l'hôpital, le détenu a alors manifesté son mécontentement en insultant et en tentant d'agresser le personnel médical, obligeant les collègues à le maitriser et à mettre fin à l'extraction.

De retour à l'établissement, bien que le gradé de nuit et l'officier d'astreinte aient insisté pour placer la personne détenue en CPROU auprès de la Direction, il n'en fut rien puisqu'il a été affecté a une nouvelle cellule. Pour le récompenser (?), une nouvelle télé lui a été offerte par l'administration.

Durant la journée du samedi, une nouvelle extraction a été ordonnée pour ce même détenu.

Cette dernière a été à nouveau un échec puisqu'il a tenu cette fois-ci des propos racistes et menaçant envers les surveillants. Une fois de plus, à son retour, le détenu a regagné sa cellule en toute quiétude, pendant que les surveillants eux, doivent de nouveau effectuer une ronde horaire de jour comme de nuit.

Le SPS tient à féliciter l'ensemble des surveillants pour leur sens du devoir et leur sang froid.

Le SPS remercie les gradés présents ainsi que l'officier d'astreinte d'avoir répondu présent aux côtés des surveillants.

Le SPS sera présent aux côtés des surveillants qui souhaiteraient déposer plaintes contre la personne détenue.

Le SPS demande une sanction exemplaire lors du passage en CDD ainsi que le transfert de la personne détenue.

Le SPS demande à la Direction de signaler au procureur de la République les faits dans les plus brefs délais afin que des poursuites soient engagées.

Le SPS s'interroge sur les raisons qui ont empêché un placement en CPROU ou une mise en prévention ! La Direction attend un drame pour agir ?

Le 30 octobre 2022

Le bureau local